

Séance du 08 Janvier 2024

**Nombre de
 conseillers**

| | |
|-----------------|----------|
| - en exercice | 14 |
| - présents | 10 |
| - votants | 11 |
| - absents | 4 |
| - exclus | 0 |
| - vote pour : | 11 |
| - vote contre : | 0 |
| - abstentions : | 0 |
| Convocation : | 02/01/24 |

L'an deux mille vingt-quatre, le huit Janvier à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Planioles sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François.

Absents/Excusés : Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr ROURA G.).

Délibération n°
 CM08012024-03

OBJET

RETRAIT DE LA
 DELIBERATION
 CONVENTION
 SAUR
 ENTRETIEN
 APPAREILS
 DEFENSE
 INCENDIE

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une délibération avait été prise en conseil municipal en date du 28 aout 2023 concernant une convention avec la SAUR pour l'entretien et le contrôle des appareils de défense contre l'incendie raccordés sur le réseau de distribution public d'eau potable.

Mr le Maire a demandé à la mairie de Figeac, s'ils avaient la possibilité de faire ce contrôle, le technicien est venu faire le contrôle en Décembre 2023. Rien à signaler.

Les emplacements des bornes incendie ont été identifié :

- 1- « Belcastel » en bordure de la RD 19
- 2- Croisement de la RD 840 et RD 15
- 3- Lotissement Fond Louis
- 4- Bouche dans le bourg de Planioles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE le retrait de la délibération N° 25082023-02,
- DENONCE la convention d'entretien des appareils de défense incendie auprès de la SAUR,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 08 Janvier 2024.

Acte rendu exécutoire
 après dépôt
 en Sous-Préfecture
 le 10/01/2024
 et publication ou
 notification
 du 10/01/2024

Le Maire,
 Guy LACOUT.

